

## Chambre d'agriculture de Haute-Saône – FRDR10825, FRDR11888 et FRDR656

|  |  |
|--|--|
| Type de masse d'eau  | ESU  |
| Code masse d'eau   | FRDR10825<br>FRDR11888<br>FRDR656  |
| Nom masse d'eau  | Ruisseau de Malgérard<br>Rivière La Linotte<br>Ognon Basse Vallée  |
| Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure | RUISSEAU DES VIEILLES GRANGES A SORANS-LES-BREUREY / 06440370<br>LINOTTE A LOULANS-VERCHAMPS 1 / 06435450<br>OGNON A BEAUMOTTE-AUBERTANS / 06426000  |
| Communes concernées par la demande   | 1 commune : Cirey  |
| Contenu de la demande  | <b>- Retrait de 1 commune (peu/pas de SAU)</b>   |
| Argumentaire du contributeur   | <p>Demande de déclassement de Cirey.</p> <p>La commune de CIREY est classée suite au dépassement de la rivière de la Linotte ainsi que le dépassement du ruisseau des vieilles granges/ruisseau de Malgérard. Cependant, aucune continuité hydraulique relie ces ruisseaux à cette commune.</p> <p>De plus, la commune était également concernée par le dépassement de l'Ognon lors du dernier zonage, cependant l'ognon n'est plus concerné par un dépassement des mesures avec un P90 de 14mg/l &lt; 18mg/l.</p> <p>Les mesures de ces 3 masses d'eau ne justifient donc pas le classement de CIREY en zone vulnérable.</p> <p>Nous demandons donc le déclassement de la commune de CIREY.</p> |
| Synthèse retenue par la DREAL de bassin  | <p>La commune de Cirey intersecte le bassin versant de trois masses d'eau superficielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FRDR656 – Ognon Basse Vallée : retirée de la proposition de classement ;</li> <li>- FRDR10825 – Ruisseau de Malgérard à hauteur de 4,1 % de sa superficie. Aucune parcelle ne se trouve intégralement dans cette section de la commune. Pas d'enjeu de classement ;</li> <li>- FRDR11888 – Ruisseau la Linotte à hauteur de 4 % de sa superficie. L'intersection ne concerne aussi aucune parcelle dans son intégralité.</li> </ul> <p>Ces éléments argumentent en faveur d'un retrait de la commune de Cirey de la proposition V2.</p>                  |
| Synthèse   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Retrait de la commune de Cirey (peu/pas de SAU)</b></li> </ul>   |
| Evolutions   | Retrait de 1 commune.  |